



18 MARS, EN GREVE et en MANIFESTATION POUR NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE

Le pacte de responsabilité du gouvernement autorise les patrons à ne plus payer 36 milliards d'allocations familiales.

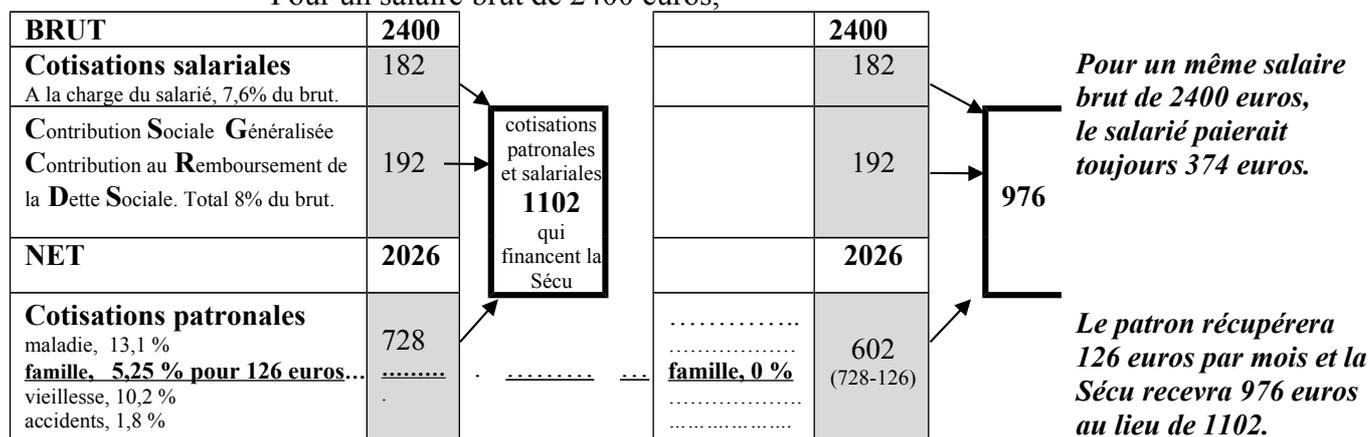
François Hollande, le 14 janvier dernier, annonçait pour: « [...] poursuivre l'allègement du coût du travail... Je fixe un nouvel objectif, c'est que d'ici 2017, pour les entreprises et pour les travailleurs indépendants, ce soit la fin des cotisations familles».

Cela représente 36 milliards d'euros ! Une branche entière de la Sécurité Sociale !

Le gouvernement vient donc de répondre aux revendications des patrons. Depuis sa création en 1945, Les employeurs ont obligation de verser une partie du salaire à la Sécurité sociale.

Ces cotisations sociales sont une partie du salaire de chaque travailleur.

Pour un salaire brut de 2400 euros,



Les allocations familiales visent à ce que chaque famille puisse élever, éduquer, habiller, nourrir ses enfants. Le patronat combat la solidarité du système de Sécurité Sociale par répartition. Ce gouvernement lui donne satisfaction en voulant transférer ce mode de financement vers l'impôt, payé par tous.

Comme pour l'Accord National Interprofessionnel (ANI), comme pour la loi sur les retraites de novembre 2013 la CFDT a donné son accord.

Ce coup de force est sans précédent, aucun gouvernement n'avait osé le faire contre la branche famille et la Sécurité sociale !

Pour les salariés les conséquences seront multiples :

- Vol de 36 milliards sur les salaires

- Diminution des prestations famille.

- Hausse des impôts.

— Économies brutales sur la branche maladie (déremboursements de médicaments, non prise en charge à 100% de soins coûteux etc.) pour payer à la place des patrons.

Tous les travailleurs, toutes les familles sont concernées par cette offensive contre le droit au soin, à la santé, contre la Sécurité Sociale fondée sur la solidarité ouvrière. Cette attaque inouïe portée aux allocations familiales et à la Sécurité Sociale doit être bloquée. Pour faire reculer le gouvernement, la Sécurité sociale mérite bien une grève.

Nos confédérations CGT et FO, les Unions régionales CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES appellent à l'action interprofessionnelle de toutes les branches
Les syndicats des territoriaux CGT et FO de Brétigny annoncent qu'ils seront dans la grève et la manifestation le 18 mars.

Qui va payer les 36 milliards d'allocations familiales ?

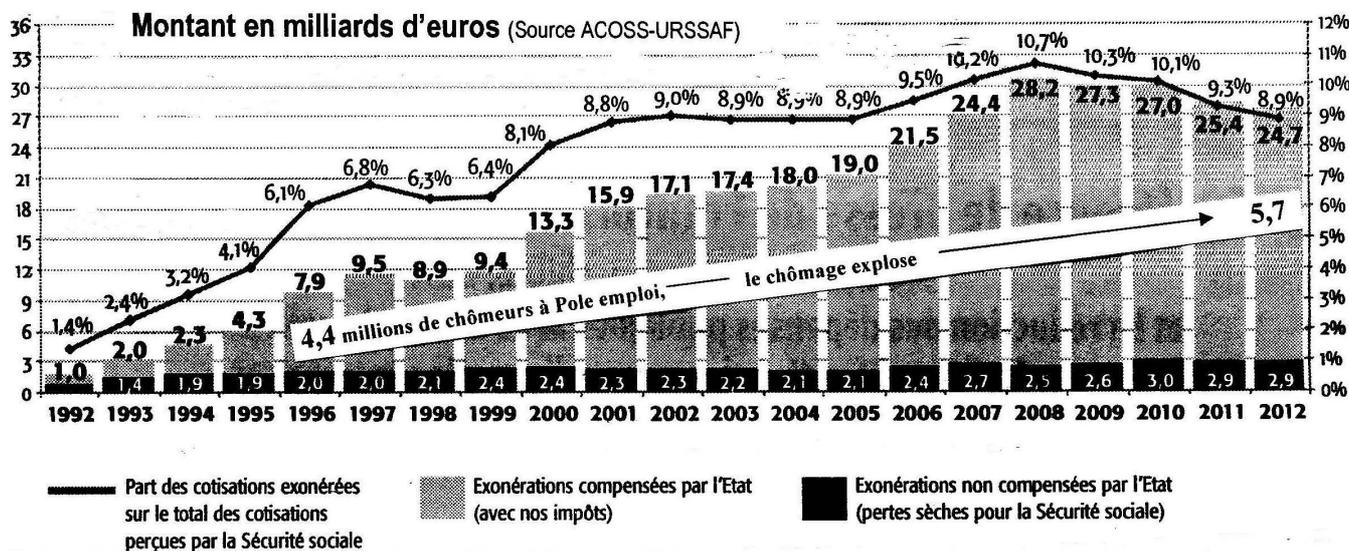
Applaudi par le MEDEF et soutenu par la CFDT, un plan de 50 milliards d'€ d'économies sur les dépenses publiques de 2015 à 2017. Qui s'ajoute aux 15 milliards d'économies pour 2014.

Dépenses publiques c'est les services publics de l'Etat et des communes, l'assurance maladie de la Sécu.

Le gouvernement prétend qu'il y aurait des contreparties d'emploi à ce cadeau fait aux employeurs.
Le gouvernement ment comme ses prédécesseurs.

Depuis 1992, les patrons exonérés de leurs cotisations pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC, n'embauchent pas.

Depuis 1992, exonérations des cotisations patronales de Sécurité sociale.



Au total, de 1992 à 2012, 366 milliards non payés par les patrons à la Sécu "pour l'emploi". Les salariés ont payé les 366 milliards par l'impôt à la place des patrons exonérés.

En "contrepartie" des 366 milliards, le chômage a explosé :
de 4,43 millions de chômeurs inscrits à pole-emploi en 1996, à 5,65 millions de chômeurs en 2012

Pas de "contrepartie" à la liquidation de la branche famille de la Sécurité sociale.

Nous exigeons :

- **Le maintien des cotisations patronales d'Allocations familiales.**

- **Le retrait du projet gouvernemental de transfert des 36 milliards de cotisations familiales vers l'impôt.**
- **L'abandon du pacte de responsabilité voulu par le MEDEF et le gouvernement.**